

Travail en Hauteur

Port des Equipements de Protection antichute

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel concerné par les travaux en hauteur, de définir une organisation du travail adaptée puis d'utiliser les moyens de protection nécessaires. Vérifier et utiliser correctement les équipements de protection individuelle lors de travaux en hauteur, et notamment, les harnais de sécurité

Objectif de la formation :

- Identifier et prévenir les risques liés aux travaux en hauteur
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention
- Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

Public :

Toute personne amenée à travailler en hauteur et à utiliser un harnais.

Prérequis :

Pour suivre cette formation il est nécessaire de disposer de l'aptitude médicale validée par le Médecin du Travail.

Compétences développées :

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Être capable d'identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser.
- Être capable d'utiliser un harnais antichute en sécurité

Modalités pédagogiques :

Intra-entreprise

Durée :

1 jour

Intervenant :

Formateur habilité en travail en hauteur

Nombre de participants :

3 à 10 apprenants maximum.

Moyens pédagogiques et mises en pratique :

- Théorie : Exposé et échanges interactifs
- Pratique : Etudes de cas
- Exercices pratiques avec le matériel du client
- Support de cours de la **formation travail en hauteur**

Le client s'engage à mettre à disposition pour les mises en situations pratiques :

- Liste du matériel nécessaire à la formation en intra entreprise :
- Un site disposant de ligne de vie et de point d'ancrage à demeure
- Harnais antichute normé EN 361
- Longe antichute normé EN 354 avec absorber EN355 ou un antichute mobile EN353
- Casque avec jugulaire EN397
- Chaussure de sécurité, gants

Modalités de validation :

Évaluation sommative au cours d'exercices de mise en situations.

Remise d'un certificat de réalisation

Maintien et actualisation de connaissances :

4 heures (0,5 jour) tous les ans

Tarif : 1100 euros HT/ groupe

Délai d'accès :

30 jours ouvrés à compter de la commande de la formation.

Programme de formation :

Réaliser la prévention des risques professionnels dans le cadre du travail en hauteur

- Qu'est-ce que le travail en hauteur ? Définition
- Savoir identifier les principes généraux de prévention
- Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur
 - Retour sur les statistiques d'accident du travail, les indices de fréquence et le coût
 - Modélisation du phénomène "accident"
- Mise au point sur la réglementation sur le travail en hauteur
 - Etude de la conception des lieux de travail et des travaux temporaires en hauteur
 - Prendre des dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment et de génie civil
 - Etudier le cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur
 - Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants

Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur

- Identifier les situations de travail à risques lors des travaux en hauteur
- Savoir assurer la préparation de son intervention
- Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses
 - Les causes et conséquences d'une chute
- Focus sur les solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques

Assurer la vérification et l'utilisation des équipements de sécurité avec professionnalisme

- Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage de personnes : échelles, échafaudages, plates-formes de travail, etc.
- Savoir utiliser/ identifier l'équipement de protection collective
 - Respecter les prescriptions des garde-corps provisoires et permanent
 - Respecter les prescriptions des escaliers, échelles à marches et échelles fixes
 - Respecter les prescriptions des plates-formes
- Savoir utiliser/identifier l'équipement de protection individuelle (EPI)
 - Assurer la gestion et le port obligatoire des EPI (chaussures de sécurité, casques, etc.)
 - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes d'arrêt des chutes
 - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de retenue
 - Comprendre l'utilisation et l'installation des systèmes de maintien au poste de travail

Mise à jour : 01/2025